

AVIS PUBLIC
DE SÉLECTION

LOGEMENTS À
PRIX MODIQUES
À LOUER



L'ORGANISME «MANOIR LABELLOIS» OFFRENT EN LOCATION À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUINZE (15) LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS DESTINÉS À UNE CLIENTÈLE DE PERSONNES ÂGÉES DE 75 OU PLUS OU EN LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE

Adresse des logements : Résidence du Presbytère, 25-29, rue du Couvent, Labelle (Québec)

Présentement, l'organisme est en processus de sélection pour les logements suivants qui seront disponibles pour le 1^{er} juillet 2012 :

Dans un immeuble neuf de trente (30) logements de types 3 ½ et 4 ½ avec services (deux(2) repas par jour, locataire surveillant, système d'appel d'urgence, ascenseur, gicleurs, logements complètement adaptés pour personnes en fauteuil roulant ou en légère perte d'autonomie) quinze (15) logements subventionnés seront disponibles suivant les normes d'occupation prescrites.

Conditions ou critères à respecter :

- Remplir le formulaire prescrit de l'organisme intitulé : **«Demande de Réservation Logement Subventionné»** que vous pourrez vous procurer en téléphonant au numéro indiqué plus bas durant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et retourner le dit formulaire en respectant les modalités ci-dessous. Par la suite, tous les gens admissibles à la subvention seront rencontrés pour les aidés à compléter le formulaire : **«Demande de logement à loyer modique»**;
- Fournir les preuves de revenus de tous les membres de votre ménage (relevés, rapports d'impôts 2010 et avis de cotisation), le bail attestant votre résidence actuelle, avec les documents exigés ;
- Être citoyen canadien ou résident permanent du Québec ;
- Avoir des revenus égaux ou inférieurs aux montants maximums indiqués :
24 500 \$ (Personne seule ou couple)
30 500 \$ (Deux personnes non en couple)
- Communiquer au numéro indiqué plus bas pour connaître le pointage de pondération propre à l'organisme et fournir les preuves permettant de prouver le pointage applicable à votre situation s'il y a lieu;
- Le demandeur doit aussi satisfaire aux autres critères d'admissibilités de l'organisme.

Modalités d'inscription :

Les demandes doivent être présentées dans les trente (30) jours qui suivent la date de publication du présent avis, soit **au plus tard le vendredi 21 janvier 2012** à l'adresse suivante :

- Manoir Labellois, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
- La Résidence du Presbytère, située au 25-29, rue du Couvent à Labelle étant présentement en construction, il n'est pas possible d'y présenter les documents à cette adresse

Cet avis est donné en date du **20 décembre 2011** conformément aux articles 9, 10, 11 et 14 du **«Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique»**.

DANS LE CHOIX DE SES LOCATAIRES, L'ORGANISME RESPECTERA LA CHARTE QUÉBÉCOISE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ET N'EXERCERA AUCUNE DISCRIMINATION.

Pour l'organisme : Christiane Cholette, présidente
Téléphone : 819-686-2235